

LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DPS POUR UN MONTANT D'ENVIRON 2,3 MILLIONS D'EUROS

SOUSCRIPTION OUVERTE DU 17 JUILLET AU 26 JUILLET 2024 (INCLUS)

Villepinte (France), le 11 juillet 2024

Madame, Monsieur,
Cher actionnaire,



Notre société, reconnue comme un expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») d'un montant d'environ 2,3 millions d'euros, pouvant être porté à 2,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Cette opération est lancée dans un contexte où l'année 2024 se déroule selon nos plans. Pour rappel, nous avons annoncé plusieurs réalisations majeures au cours des dernières semaines, notamment :

- Un chiffre d'affaires semestriel 2024 en croissance de +49% à 23,6 millions d'euros, équivalent au chiffre d'affaires réalisé durant l'intégralité de l'année 2023 ;
- Une hausse de 43% de la marge brute au 30 juin 2024, grâce au démarrage très prometteur de l'offre de services DRONE VOLT EXPERT ;
- Un bilan très positif de notre présence au salon Eurosatory, le rendez-vous mondial de la défense et de la sécurité terrestre et aéroterrestre, au cours duquel le Groupe a pu comptabiliser une centaine de nouveaux prospects, dont 90% à l'international, avec un fort engouement pour le DRONE VOLT KOBRA et l'HERCULES 20 ;
- Une commande ferme de plus de 40 HERCULES 20, un niveau record pour ce best-seller de l'offre développée par DRONE VOLT FACTORY ;
- Une confirmation de l'ambition de forte croissance de la marge brute en 2024.

Nous voulons désormais mettre toutes les chances de notre côté pour être en mesure de saisir toutes les opportunités de croissance rentable qui se présentent à nous. Cela passe par la consolidation de notre assise financière, gage de crédit vis-à-vis de nos partenaires grands comptes, la capacité à sécuriser dans les meilleures conditions les achats de composants clés pour nos drones de haute technologie, mais aussi l'étude d'opportunités de nous renforcer, notamment dans notre nouvelle division de Drone as a Service, DRONE VOLT EXPERT, via des acquisitions tactiques. Nous sommes en train de devenir une référence dans le domaine et l'enjeu est aujourd'hui de pouvoir répondre à un nombre croissant de sollicitations. Outre nos équipes et notre réseau de télépilotes indépendants, nous pouvons avoir intérêt à fédérer des petits acteurs qui n'ont pas réussi à atteindre la taille critique.

Grâce à la bonne maîtrise de notre structure de coûts, cette croissance additionnelle de la marge brute doit avoir un effet vertueux sur l'ensemble de notre compte de résultat.

C'est dans ce contexte que nous lançons cette opération, avec l'ambition de fédérer le plus grand nombre d'investisseurs, actionnaires ou non de DRONE VOLT, autour de notre projet.

Marc Courcelle, Directeur Général

Retrouvez toutes les informations sur
www.dronevolt-bourse.com

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2,3 M€ AVEC MAINTIEN DU DPS

SOUSCRIPTION OUVERTE DU 17 AU 26 JUILLET 2024

MODALITÉS DE L'OFFRE

En tant qu'actionnaires de DRONE VOLT, vous avez reçu un droit préférentiel de souscription (DPS) pour chaque action que vous déteniez à l'issue de la séance du 16 juillet 2024. Ces DPS vous donnent la possibilité de participer en priorité à l'augmentation de capital de la société, selon les modalités suivantes :



Cet investissement est éligible à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 18%.

COMMENT PARTICIPER

> Si vous êtes actionnaires de la société :

La souscription à l'augmentation de capital de DRONE VOLT est réalisée directement auprès de votre intermédiaire financier (banque, courtier en ligne).

- Si votre nombre de DPS est un multiple de 5, vous pouvez exercer tous vos DPS pour souscrire à titre irréductible et être assuré de recevoir vos actions nouvelles, à raison de 1 action nouvelle pour 5 DPS, au prix unitaire de 0,0065 €.
- Si votre nombre de DPS n'est pas un multiple de 5, vous avez la possibilité d'acheter ou vendre des DPS sur le marché afin d'obtenir un multiple de 5.
- Vous pouvez par ailleurs, en plus des souscriptions à titre irréductible effectuées au moyen des DPS dont vous disposez, souscrire à titre réductible jusqu'au 26 juillet 2024.

> Si vous n'êtes pas actionnaires de la société :

La souscription est réalisée soit en faisant l'acquisition des DPS par votre intermédiaire financier du 15 juillet au 24 juillet 2024, soit en y souscrivant à titre libre jusqu'au 26 juillet 2024.

Les DPS seront cotés et négociables jusqu'au 24 juillet 2024 inclus sur le marché régulé d'Euronext Growth à Paris sous le code ISIN FR001400RE25.

- Vous pouvez exercer vos DPS reçus sur votre compte titres, votre PEA ou votre PEA-PME. En revanche, l'achat de DPS n'est pas possible dans votre PEA ou PEA-PME.
- Les DPS qui n'auraient pas été exercés au plus tard le 24 juillet 2024 deviendront caducs et leur valeur sera nulle.

CALENDRIER

15 juillet 2024	Détachement et début des négociations des DPS sous le code ISIN FR001400RE25
16 juillet 2024	Date limite d'inscription en compte des actions existantes permettant à leur titulaire de recevoir le DPS
17 juillet 2024	Ouverture de la période de souscription auprès de votre intermédiaire financier et début de la période d'exercice des DPS
24 juillet 2024	Fin de la période de négociation des DPS Ils ne peuvent plus être cédés ou achetés à l'issue de la séance de bourse
26 juillet 2024	Clôture de la période de souscription et de la période d'exercice des DPS. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de participer à cette offre
31 juillet 2024	Annonce des résultats de la souscription
2 août 2024	Admission des actions nouvelles sur Euronext Growth à Paris

Des questions ?

www.dronevolt-bourse.com

dronevolt@actus.fr

01 53 67 36 79